

Vézelay infos

Le mot du Maire

Le Conseil municipal et moi-même souhaitons, en ce début d'année 2015, vous présenter à chacune et à chacun - et à toutes vos familles - nos meilleurs vœux, espérant que vous pourrez réaliser les projets qui vous sont chers.

J'espère que j'aurai le plaisir de vous les présenter de vive voix, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, à laquelle vous êtes vivement invités, le 24 janvier prochain.

Hubert Barbieux



Ramassage des sapins de Noël

Vous avez été très nombreux à demander un sapin de Noël, et à le décorer devant votre maison ou votre commerce : soyez-en remerciés ! Un grand merci aussi aux enfants de l'école qui ont décoré les sapins placés dans les zones non habitées.

Merci à "Tintin" pour les illuminations de la rue de l'Argenterie ! Merci aussi à ceux qui ont pris l'initiative de nettoyer certains espaces publics, la petite place en haut de la rue de l'Horloge, la rue des Escaliers... C'est peut-être un exemple à suivre...

Les sapins seront ramassés par le personnel municipal **vendredi 16 janvier dans la journée**. Vous pouvez à cette occasion sortir également votre sapin intérieur, jeudi 15 dans la soirée ou vendredi 16 très tôt.

Et, bien sûr, n'oubliez pas de reprendre vos décorations avant jeudi soir ! Une équipe de bénévoles se chargera de récupérer celles des sapins décorés par les enfants.

Dans vos agendas

■ Samedi 24 janvier à 17h30: vœux du Maire

Cette cérémonie traditionnelle sera l'occasion de nous donner des nouvelles de notre commune, de partager les projets, de voir comment unir nos efforts pour l'avenir de Vézelay.

■ du 14 février au 1^{er} mars: projections dans la basilique

Entre 17 h 30 et 20 h, le grand voile qui cache les échafaudages et le chœur de la basilique sera transformé en un écran géant ; vous pourrez y admirer les spectaculaires images en trois dimensions réalisées par la société *Art graphique & Patrimoine* à partir des relevés complets de la basilique et de ses environs qu'elle a effectués dans le cadre des travaux de rénovation. Durée de chaque projection : environ un quart d'heure. Faites le savoir !



Le ramassage des ordures ménagères 2015

Vous avez été nombreux à nous demander des précisions... À la veille du premier ramassage des poubelles de recyclage, voici donc un bref "mode d'emploi".

LUNDI 12 JANVIER 2015 : PREMIER RAMASSAGE DES POUBELLES DE RECYCLAGE.

- Vous sortez vos sacs poubelles de déchets non recyclables comme d'habitude.
- Vous sortez votre bac de recyclage [jaune ou bleu] ou votre (vos) sac(s) jaune(s) à côté de ceux-ci.

Que dois-je mettre dans le bac à couvercle jaune ou les sacs jaunes ?

- Toutes les bouteilles plastiques (alimentaires ou de produits d'entretien) ;
- Toutes les briques alimentaires (lait, jus de fruit...);
- Tous les emballages en carton ;
- Les boîtes de conserve, bidons de sirop, bombes aérosol vides, canettes en métal ;
- Les papiers et journaux.

Que ne dois-je pas y mettre ?

- ✗ Les barquettes en polystyrène ;
- ✗ Les plastiques minces et souples (sacs plastiques, pots de crème fraîche, de fromage blanc ou de beurre, film alimentaire ou qui enveloppe des journaux, boîtes à œufs en plastique, sacs de légumes surgelés, tubes de dentifrice...);
- ✗ Les classeurs et autre matériel de bureau ;
- ✗ les pots de fleurs en plastique ou en terre ;
- ✗ Les papiers qui sont passés par un destructeur de documents (en lanières très fines).

Je n'ai pas encore de sacs ni de bac de recyclage...

Pour les bacs : quelques-uns sont encore disponibles à la déchèterie d'Etaules (03 86 34 06 37).

Pour les sacs : vous pouvez les retirer au siège de la Communauté de communes, 9 rue Carnot à Avallon (03 86 34 93 12). Si vous ne pouvez pas vous déplacer, inscrivez-vous à la mairie, qui s'en chargera.

À PARTIR DU MOIS D'AVRIL

Une fois que nous aurons bien pris l'habitude du recyclage, nous recevrons nos nouvelles poubelles pour les déchets ménagers : bacs à couvercle rouges, ou sacs rouges.

Mais nous vous en parlerons plus en détail le moment venu !

À retenir absolument !!!

Les poubelles doivent être sorties le mercredi soir et le dimanche soir après 18h30.

Il est inadmissible que dans un village classé comme le nôtre, on puisse trouver des poubelles (éventuellement éventrées par des animaux errants) sur les trottoirs durant tout le week-end ! Nous serions vraiment désolés de devoir verbaliser nos concitoyens pour de telles marques d'incivilité.

Les containers sont réservés aux personnes qui ont la possibilité de les rentrer dans leur cour, leur garage... Ils ne doivent en aucun cas rester sur la voie publique entre les jours de ramassage. Si c'est votre cas, optez pour la formule des sacs.